



COMMUNIQUÉ DU 12/01/2023

PARQUET DE NAMUR

Opération de sécurisation à Namur : privation de liberté de deux suspects pour vente de stupéfiants

Le 09/01/2023, dans le cadre d'une opération de sécurisation dans le centre de Namur, les services de police de la ZP Namur Capitale ont interpellé trois personnes.

Deux hommes nés en 1992 et en 1997 ont été privés de liberté pour vente et présentation à la vente de stupéfiants.

Un homme né en 2000 a été auditionné concernant l'achat et la détention de stupéfiants. Il a ensuite été relaxé.

Les policiers ont saisi lors de cette opération :

- La somme de 530 euros en liquide
- 13,2 grammes de cocaïne
- 21,6 grammes de cannabis
- 3 GSM

Le dossier a été mis à l'instruction.

Le suspect né en 1992 a été entendu par un Juge d'instruction le 10/01/2023. Il a été inculpé pour détention de 6,9 grammes de cannabis en vue de vente. Il a été libéré sous condition.

Le suspect né en 1997 a été également entendu par le Juge d'instruction le 11/01/2023.

Il a été inculpé pour détention de 14,7 grammes de cannabis et de 13,2 grammes cocaïne en vue de vendre.

Il a été placé sous mandat d'arrêt.

POUR NOUS CONTACTER



Palais de Justice de Namur – Place du Palais de Justice n° 4, 5000 Namur
Palais de Justice de Dinant – Place du Palais de Justice N° 6, 5500 Dinant



parquet.namur.presse@just.fgov.be



081/25.17.11



Audrey SEMINARA – magistrat de presse – 0475/94.84.72 –

audrey.seminara@just.fgov.be

Etienne GAUBLomme – magistrat de presse – 0473/74.08.72 –

etienne.gaublomme@just.fgov.be

Vincent MACQ – Procureur du Roi – 0485/53.54.98 –

vincent.macq@just.fgov.be